



PC.DEL/962/10/Corr.1
14 October 2010

Original: FRENCH

UNION EUROPÉENNE

**Conseil Permanent de l'OSCE N° 831
Vienne, le 12 octobre 2010**

**Déclaration de l'UE en réponse au Chef de la Mission OSCE en
République de Moldavie, l'Ambassadeur Philip Remler**

L'Union européenne souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Philip Remler et le remercie pour son excellent rapport au Conseil permanent.

L'UE souhaite approfondir et renforcer l'association politique et l'intégration économique de la République de Moldavie dans le cadre du Partenariat oriental. Elle se réjouit des progrès enregistrés dans la négociation du futur accord d'association, qui inclut l'objectif d'une zone de libre échange complète et approfondie, ainsi que du lancement en juin dernier du dialogue sur la libéralisation des régimes de visas.

Ce rapprochement de la République de Moldavie en direction de l'UE nécessite que les autorités moldaves poursuivent résolument les réformes visant à assurer le plein respect de leurs engagements dans la dimension humaine, notamment en matière de liberté d'expression et de liberté des médias ainsi que de l'état de droit. Les autorités moldaves sont invitées à continuer leur étroite coopération avec la mission de l'OSCE, le Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme, le Haut-Commissaire aux minorités nationales et la Représentante pour la liberté des médias et à poursuivre leur implication au sein du dialogue UE-République de Moldavie sur les Droits de l'Homme.

L'UE souligne l'importance des élections parlementaires du 28 novembre pour l'avenir de la République de Moldavie. Elle appelle les autorités moldaves à assurer la tenue d'élections libres et démocratiques, et se réjouit des signaux positifs reçus des autorités moldaves à cet égard. L'UE souhaite souligner l'importance d'un dialogue constructif comprenant toutes les parties représentées au parlement, en vue d'élire un nouveau président.

L'UE souhaite que le sommet d'Astana renforce la mobilisation en faveur d'un règlement des conflits gelés.

Elle demeure fermement déterminée à contribuer à la recherche d'un règlement politique du conflit transnistrien fondé sur la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République de Moldavie. L'UE continuera à y prendre toute sa part, notamment à travers son Représentant spécial, M. Kalman Mizsei, et en poursuivant la mission EUBAM d'assistance technique au contrôle de la frontière entre la République de Moldavie et l'Ukraine. Dès lors qu'un accord politique global sera trouvé, l'UE étudierait la manière la plus appropriée de soutenir sa mise en œuvre sur le terrain.

L'Union européenne appelle de ses vœux la reprise d'ici la fin de l'année et sans condition des négociations formelles dans le format «5 + 2», seul cadre permettant de garantir la transparence et la légitimité nécessaires pour une solution durable.

L'UE appuie la politique de la main tendue du Gouvernement de la République de Moldavie à l'égard des autorités de Tiraspol et a décidé de l'accompagner, notamment en suspendant temporairement les interdictions de visa visant certains responsables transnistriens et en augmentant notablement son soutien sur le terrain aux mesures de confiance. En contrepartie, l'UE attend toujours des progrès significatifs de la part de Tiraspol sur la mobilité des personnes, la situation des établissements d'enseignement roumanophones dans la région de Transnistrie et la reprise de la négociation formelle dans le format «5+2».

L'Union européenne se félicite que les efforts de la présidence en exercice et de la mission de l'OSCE aient permis de renforcer le dialogue entre les parties. La multiplication des contacts dans le cadre des réunions informelles en format « 5+2 » et des réunions bilatérales entre les parties a permis de renforcer la confiance et d'obtenir un certain nombre de résultats concrets, notamment en matière de liberté de circulation et de garanties du processus de négociation. L'UE appelle la mission à continuer sans relâche ses activités en ce sens.

L'Union européenne reste préoccupée par la situation des droits de l'homme dans la région de Transnistrie, notamment par le procès de MM. Vardanian et Cosac. Elle appelle au plein respect des libertés fondamentales dans la région et encourage la mission à poursuivre son action en la matière.

En conclusion, l'Union européenne réitère son plein soutien à la mission de l'OSCE en République de Moldavie et à ses actions en faveur du règlement du conflit transnistrien et du développement démocratique de la République de Moldavie.

La TURQUIE, la CROATIE*, L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE*, l'ISLANDE**, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZÉGOVINE, le MONTÉNÉGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la NORVÈGE, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen; ainsi que la GÉORGIE et ANDORRE se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

**L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.